

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU JEUDI 4 OCTOBRE 1962

---

*Onze heures du matin*

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Chaplin, appuyé par M. Vincent: Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le major-général George-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

«Nous affirmons respectueusement à Votre Excellence que les conseillers de Votre Excellence ne jouissent pas de la confiance de cette Chambre.»

Le débat se poursuit;

M. Lewis, appuyé par M. Barnett, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'insertion, après les mots «les conseillers de Votre Excellence», de ce qui suit: «n'ayant pas proposé une planification économique qui conduise à l'expansion économique et au plein emploi».